

## **Appel de candidatures – interne et externe**

### **CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA IRSC de niveau 2**

La Faculté des sciences de l'UQAM lance un concours destiné à pourvoir une Chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 dans le secteur des sciences de la santé (IRSC).

#### **Information générale sur le programme des CRC**

Le programme des CRC vise à attirer et retenir au Canada des chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs. Chaque université dispose d'une allocation de CRC qu'il peut utiliser en fonction de certaines règles. Les chaires de niveau 2 dites « junior » sont destinées à des chercheurs émergents exceptionnels.

Ces chaires, d'une valeur de 100 000 \$ par année, sont d'une durée de cinq ans et renouvelables une fois.

Pour plus de précisions, veuillez consulter le [site Web du Programme des CRC](#).

#### **Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion**

Le présent concours s'inscrit dans le programme d'équité du Programme des chaires de recherche du Canada en ce qui a trait aux différents aspects du processus de mise en candidature. Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site suivant : <http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/equity-equite/recruitment-recrutement-fra.aspx>

Afin d'atteindre ces objectifs, l'UQAM a développé un Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (<http://recherche.uqam.ca/upload/files/uqam-crc-plan-action.pdf>). Elle fait la promotion de l'équité et s'engage à assurer la représentation des groupes sous-représentés : les femmes, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les autochtones. Elle favorise également les candidatures présentées par des personnes de toute orientation et identité sexuelles et quiconque possède les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler efficacement en collaboration avec des communautés diversifiées. L'établissement pourra offrir des mesures d'adaptation pour répondre aux besoins de candidates, candidats ayant, par exemple, une déficience auditive ou une mobilité restreinte.

L'Université du Québec à Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. De fait, elle invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les personnes en situation de handicap qui répondent aux

exigences du poste à soumettre leur candidature à cet appel. À candidature égale, l'avantage sera donné à la personne qui est issue d'un des quatre groupes désignés par les Chaires de recherche du Canada, à savoir les femmes, les minorités visibles, les personnes handicapées et les Autochtones.

Afin de respecter ces engagements, la personne sélectionnée au terme du présent concours devra s'identifier, le cas échéant, comme appartenant à au moins 1 de ces 4 groupes sous-représentés en remplissant le **questionnaire d'identification – Accès à l'égalité en emploi** disponible à l'adresse suivante :

[www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf](http://www.rhu.uqam.ca/visiteurs/egalite/QuestionnaireAccesEgalite.pdf) et à l'envoyer à [egalite@uqam.ca](mailto:egalite@uqam.ca).

## Fonctionnement du concours

### 1. Admissibilité

La personne candidate devra être une excellente chercheuse émergente de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche. Elle devra démontrer avoir le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine de recherche au cours des cinq à dix prochaines années.

La Faculté des sciences peut déposer un dossier provenant de professeure, professeur déjà en poste à l'UQAM (maintien en poste) ou de candidate, candidat provenant de l'externe (recrutement).

La candidate, le candidat à une chaire de niveau 2 doit détenir un statut de professeur - e adjoint-e ou de professeur-e agrégé-e, ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, la candidate, le candidat doit être une chercheuse, un chercheur qui ont été actif dans son domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les CRC de niveau 2 s'adressent à des chercheuses, chercheurs ayant obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans et moins auparavant. Cela ne doit pas empêcher les candidats qui ont obtenu leur diplôme de doctorat plus de 10 ans auparavant de déposer leur candidature à la condition qu'une justification acceptable soit fourni au moment de la mise en candidature. Les justifications acceptables peuvent être, entre autres, un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé ou d'une formation clinique (voir section [justifications acceptables](#) sur le site internet du Secrétariat des programmes inter-organismes à l'intention des établissements). L'institution reconnaît en effet l'incidence légitime que les congés de maternité ou de maladie peuvent avoir sur le dossier de réalisations en recherche de la personne candidate. L'institution souligne qu'il sera dûment tenu compte de ces congés au cours du processus d'évaluation.

Les candidates, candidats qui ont obtenu leur diplôme de doctorat plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons acceptables selon le

Secrétariat des programmes inter-organismes à l'intention des établissements, peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de justification des chaires de niveau 2 du Programme.

Prière de communiquer avec le Service de la recherche et de la création de l'UQAM pour obtenir plus d'information ([pierret.philippe@uqam.ca](mailto:pierret.philippe@uqam.ca)).

Toute l'information relative au Programme est consultable sur le site Web des Chaires de recherche du Canada ; on peut y trouver, entre autres, plus de précisions au sujet des [critères d'admissibilité](#).

## 2. Sélection

Les chaires de niveau 2 sont détenues par des chercheuses émergentes, chercheurs émergents exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine.

L'évaluation des dossiers se fera par un sous-comité d'évaluation des chaires, nommés par le Comité de la recherche de la Faculté des sciences, présidé par la vice-doyenne à la recherche de la Faculté des sciences. Le sous-comité évaluera les dossiers selon les critères d'excellence en recherche du Programme des chaires de recherche du Canada. Les chaires de niveau 2 sont attribuées à des chercheuses, chercheurs qui répondent aux critères suivants :

- Être une excellente chercheuse, un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche ;
- Montrer qu'elle, il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années ;
- Proposer un programme de recherche de chaire original, novateur et de haute qualité ;
- Une fois titulaire de chaire, pouvoir recruter, former et retenir d'excellentes, d'excellents stagiaires, étudiantes, étudiants, et futures chercheuses, futurs chercheurs.

En plus des critères du Programme, le sous-comité d'évaluation s'assurera que la candidate, le candidat retenu :

- A un poste de professeure, professeur régulier à la Faculté des sciences (ou s'est vu offrir un poste à la Faculté des sciences) ;
- Détient un diplôme de doctorat depuis moins de 10 ans au moment du dépôt (ou peut invoquer des conditions exceptionnelles justifiant une interruption de carrière).

### 3. Processus de mise en candidature et de sélection au sein de la Faculté des sciences

Toute personne souhaitant poser sa candidature doit déposer un avis d'intention (voir la section **Avis d'intention** plus bas, pour savoir ce que doit contenir l'avis d'intention), au plus tard le **vendredi 30 août 2019** à 17h, auprès de Magali Barré, à l'adresse [vdr.sciences@uqam.ca](mailto:vdr.sciences@uqam.ca), qui transmettra les avis d'intention au sous-comité facultaire d'évaluation des chaires. **L'avis d'intention devra aussi être communiqué à la direction de son département.**

La candidate, le candidat retenu s'engage à suivre l'échéancier de préparation du projet en vue d'un dépôt au Bureau de la vice-rectrice à la recherche et à la création en avril 2020.

Calendrier de la Faculté des sciences pour le concours CRC-IRSC :

Processus pour la Faculté des sciences	
Lancement du concours interne et externe	23 mai 2019
Dépôt de l'avis d'intention à <a href="mailto:vdr.sciences@uqam.ca">vdr.sciences@uqam.ca</a>	Au plus tard le 30 août 2019
Décision du sous-comité d'évaluation des chaires de la Faculté des sciences	Autour du 23 septembre 2019
Réunion du Comité de la Recherche de la Faculté des sciences pour sélection de la lettre d'intention et de la candidate, du candidat pour le dépôt d'un dossier complet	Octobre 2019
Réunion du Comité de la recherche de la Faculté des sciences pour l'appui dossier complet et final	Décembre 2019
Réunion du Conseil académique de la Faculté des sciences pour l'appui facultaire	Décembre 2019

Calendrier des processus institutionnels pour le concours CRC-IRSC :

Processus institutionnel	
Demande des lettres de support	15 janvier 2020
Écriture du dossier en partenariat avec la Faculté et le SRC pour correction	Décembre 2019 – Février 2020
Envoi du dossier final et complet au SRC, incluant les lettres d'appui	3 <sup>e</sup> semaine de mars 2020
Réunion du Comité institutionnel	Dernière semaine de mars/début avril 2020
Envoi du dossier par l'UQAM au Programme des CRC	20 avril 2020
Décision du Programme des CRC	Septembre 2020

### Avis d'intention

Le dossier pour l'avis d'intention doit comprendre :

- 1) Le curriculum vitae doit faire état des subventions obtenues, des publications des dix (10) dernières années et de l'encadrement des étudiants. Les formats de CV acceptés sont : CV commun canadien formaté selon les consignes du FRQSC, FRQNT, FRQS, IRSC, ou CV du conseil fédéral correspondant au domaine de recherche de la candidate, du candidat (CRSH, CRSNG).
- 2) Un document de mise en candidature (3 pages maximum, les références peuvent être placées en sus) devant présenter le **programme de recherche pour la chaire** qui soit original, novateur et de haute qualité. Il devra inclure les informations suivantes :
  - Le titre de la Chaire de recherche du Canada ;
  - La description du programme de recherche :
    - Énoncer les objectifs explicites de votre programme de recherche ;
    - Expliquer l'importance et l'originalité de la recherche proposée ainsi que sa contribution prévue à l'avancement du savoir ;
    - Démontrer le caractère structurant de la thématique de la Chaire en fonction des [orientations stratégiques de la recherche à la Faculté des sciences](#) ;
  - Démontrer que le ou la candidat-e a le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiant-e.s et stagiaires postdoctoraux ;
  - Au besoin, démontrer la complémentarité avec une Chaire de recherche du Canada en Sciences déjà existante.

- 3) Deux lettres d'appui externe à l'UQAM soumis par des experts reconnus dans le domaine, expliquant au comité de sélection en quoi la candidature mérite d'être retenue. Les lettres doivent être rédigées de façon à pouvoir facilement mesurer l'excellence du dossier et le potentiel de réussite dans le cadre d'une demande de chaire IRSC niveau 2.

Le document de mise en candidature doit respecter les normes de présentations suivantes :

- 8 ½" x 11" (216 mm x 279 mm)
- Police de caractères utilisée pour le corps du texte doit être en Times New Roman 12 points ou Arial 11 points.
- Les marges (latérales, supérieure et inférieure) doivent être établies à au moins ¾ po (1,87cm)